Nations Unies S/2020/489



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 juin 2020
Français
Original : anglais et français

Lettre datée du 2 juin 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'exposé de M. Josep Borrell Fontelles, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Belgique, de la Chine, de la France, de l'Allemagne, du Niger (au nom des trois pays africains qui sont membres du Conseil de sécurité – l'Afrique du Sud, le Niger et la Tunisie – ainsi que de Saint-Vincent-et-les Grenadines), de la Fédération de Russie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des États-Unis d'Amérique, à l'occasion de la visioconférence sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales tenue le jeudi 28 mai 2020.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre datée du 7 mai 2020 (S/2020/372), adressée aux Représentantes permanentes et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité, qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus, le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Nicolas **de Rivière**

20-07393 (F) 100620 010720







Annexe I

Déclaration de M. Josep Borrell Fontelles, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

C'est un honneur que de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur la coopération entre l'Union européenne et l'ONU aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Je félicite l'Estonie de son accession à la présidence du Conseil.

L'épidémie de maladie à coronavirus (COVID-19) met à l'épreuve notre humanité, mais également le système multilatéral lui-même. Cette crise montre que les problèmes mondiaux exigent une action collective. La COVID-19 et les changements climatiques ne sont pas des problèmes qu'un pays peut régler à lui seul. L'ordre international fondé sur des règles, avec l'ONU en son centre, doit donc être maintenu et renforcé. Il n'y a pas d'autre option.

La pandémie est en train d'ébranler les fondements mêmes de nos sociétés et de mettre à nu les vulnérabilités des pays les plus fragiles. Elle risque de compromettre les progrès accomplis ces dernières années vers la réalisation des objectifs de développement durable et de replonger des millions de personnes dans la pauvreté. En outre, la pandémie pourrait exacerber les conflits existants et générer de nouvelles tensions géopolitiques. C'est pourquoi l'Union européenne a été un des premiers et des plus fervents défenseurs de l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial. Nous regrettons que seuls quelques pays – deux sur 43, selon le rapport du Armed Conflict Location and Event Data Project – aient enregistré une baisse de la violence.

Nous appuyons également l'appel de la Haute-Commissaire aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, pour que l'on veille à ce que les sanctions n'entravent pas l'aide humanitaire, comme le fait actuellement l'Union européenne. En cette période de crise mondiale, nous avons besoin d'un Conseil qui soit en mesure de prendre des décisions critiques, et non d'un Conseil qui est paralysé par des veto et des luttes politiques internes.

L'Union européenne fait ce qu'il faut pour lutter contre la crise du coronavirus. Nous savons que nous ne pouvons gagner la bataille chez nous que si le virus est vaincu dans le monde entier. C'est pourquoi l'Union européenne, ses États membres et les institutions financières européennes ont mis en commun des ressources pour financer un dispositif « Team Europe» (Équipe Europe) d'un montant de 23 milliards d'euros afin de venir en aide aux pays partenaires et aux plus vulnérables. Nous convenons pleinement avec le Secrétaire général Guterres que les mesures de relèvement socioéconomique doivent viser à reconstruire en mieux en investissant dans des sociétés durables et résilientes.

Durant cette période troublée, des mesures d'urgence sont nécessaires, mais elles doivent être proportionnées, temporaires et conformes à l'état de droit et aux obligations internationales. Le respect des droits de l'homme reste essentiel, en particulier ceux des plus vulnérables.

Alors que d'autres se mettent en retrait, l'Union européenne reste une fervente partisane d'une ONU forte au coeur du système multilatéral. Le Secrétaire général Guterres a raison de dire que le multilatéralisme est menacé précisément au moment où nous en avons le plus besoin. Nous appuyons donc ses efforts visant à promouvoir la réforme de l'ONU et à utiliser le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation pour lui donner une nouvelle vigueur. Face à un scepticisme croissant, nous devons démontrer l'utilité et la pertinence de l'Organisation. C'est pourquoi l'Union européenne et ses États membres appuient la réforme de l'ONU et sont les principaux contributeurs financiers au système des Nations Unies. Nous payons nos contributions pleinement et à temps.

Dans le domaine de la paix et de la sécurité, l'Union européenne est également un partenaire généreux et fiable. Les 17 missions et opérations de gestion de crise de l'Union européenne coopèrent toutes étroitement avec les entités des Nations Unies. En effet, 11 de ces missions et opérations de l'Union européenne sont situées dans la même zone qu'une mission des Nations Unies. Dans certains cas, nous partageons même des casernes et des camps.

Nous savons que les femmes jouent un rôle crucial dans la paix et la sécurité, et nous devons promouvoir leur rôle et leur contribution. C'était la raison principale de l'adoption, il y a 20 ans, de la résolution historique 1325 (2000). Nous avons accompli des progrès depuis, mais il reste beaucoup à faire pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Nous devons donc œuvrer avec détermination à la réalisation de ces objectifs.

L'Afrique est un continent frère et représente une priorité stratégique importante pour l'Union européenne. Du Sahel à la Corne de l'Afrique, de la République centrafricaine à la République démocratique du Congo, l'Union européenne appuie activement des processus politiques, fournit un appui financier et contribue à la consolidation de la paix, à la stabilisation et au développement. À cet égard, nous n'avons qu'une devise : des solutions africaines aux problèmes africains. Nous collaborons très étroitement avec l'Union africaine, notamment M. Smaïl Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine. Néanmoins, nous ne pouvons tout faire pour nos partenaires. Nous choisissons plutôt d'appuyer leurs efforts.

Aujourd'hui, je souhaite mettre l'accent sur le Sahel. C'est un cas d'étude, et tous les éléments d'une politique étrangère moderne entrent en jeu. La sécurité, l'extrémisme et le terrorisme, la gouvernance, le développement durable, les migrations et les changements climatiques alimentent tous les dynamiques des conflits et expliquent pourquoi nous devons adopter une approche intégrée.

Depuis 2014, l'Union européenne et ses États membres fournissent un appui financier considérable – 8,5 milliards d'euros au total – à la région du Sahel. L'Union européenne a récemment élargi la portée de ses activités et déployé trois missions pour contribuer à renforcer les capacités des forces militaires et de sécurité dans la région. La dure vérité est cependant que la situation au Sahel continue de se détériorer à un rythme alarmant. Les attaques terroristes ont fait 4 000 morts rien que cette année, le Burkina Faso compte 800 000 personnes déplacées – sept fois plus qu'en février 2019 – et environ 50 millions de personnes sont exposées au risque d'insécurité alimentaire du fait du terrorisme et de la COVID-19.

Nous devons donc être prêts à faire plus et mieux, et c'est ce que nous sommes en train de faire, en collaboration avec le Groupe de cinq pays du Sahel et l'Union africaine. Il en va de même en ce qui concerne la Corne de l'Afrique, où la coopération entre l'Union européenne, l'Union africaine et l'ONU est également cruciale. Notre analyse de la situation est la même. Notre volonté de travailler en commun est forte. En collaboration avec nos partenaires, nous devons maintenir le cap.

La Libye représente une crise importante qui se trouve sur le pas de la porte de l'Union européenne. Nous avons vu l'image absurde de combattants qui portent des masques pour se protéger contre la COVID-19 tout en échangeant des tirs. L'Union européenne travaille avec acharnement pour créer des conditions propices à un cessez-le-feu ; ce n'est pas facile, et de nombreux intérêts sont en jeu. La seule solution possible est une solution politique sans exclusive. Toutefois, pour y parvenir, nous devons mettre un terme aux flux d'armes vers la Libye et créer un espace de dialogue réel.

Avec cet objectif en tête, nous avons lancé la nouvelle opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée, dite opération IRINI. Sa tâche principale

consiste à mettre en œuvre l'embargo sur les armes de l'ONU par le biais de moyens navals, aériens et satellitaires. L'opération IRINI fait fond sur les résultats obtenus par l'opération Sophia, qui a été jusqu'à présent la seule opération à mettre activement en œuvre l'embargo sur les armes de l'ONU et à en rendre compte à l'Organisation.

Bien qu'elle ait commencé ses activités en mer il y a quelques semaines seulement, l'opération IRINI a déjà démontré sa valeur ajoutée en partageant de précieuses informations avec le Groupe d'experts sur la Libye créé par la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité et en servant de dissuasion pour la contrebande de pétrole. Il est essentiel que le Conseil renouvelle la résolution autorisant les inspections en haute mer.

Nous savons que la situation dans la région du Moyen-Orient dans son ensemble a une incidence majeure sur la sécurité européenne et mondiale. Nous devons adopter une stratégie qui prenne en compte chacun des conflits et crises. Cela vaut pour le Yémen, mais aussi pour le conflit israélo-palestinien, dans le cadre duquel une action unilatérale pourrait menacer la stabilité de toute la région et où l'Union européenne reste prête à œuvrer avec les deux parties et ses partenaires afin de trouver une solution fondée sur les paramètres reconnus au niveau international.

Nous devons également reconnaître la nature interconnectée de la dynamique à l'œuvre dans les conflits de la région. À cette fin, nous devons poursuivre les efforts à long terme pour parvenir à un véritable cadre de sécurité régional et coopératif.

En Syrie, la situation à Edleb reste fragile. Le cessez-le-feu doit être maintenu et étendu à toute la Syrie, conformément à l'appel de l'Envoyé spécial Geir Pedersen. Il est impératif que le Conseil renouvelle l'autorisation des opérations et des livraisons humanitaires transfrontières dans le nord-ouest de la Syrie. J'en appelle au Conseil pour qu'il s'abstienne de se livrer à des jeux politiques avec la vie du peuple syrien. N'a-t-il pas assez souffert?

La quatrième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, qui se tiendra les 29 et 30 juin, sera l'occasion de montrer au peuple syrien que nous restons à ses côtés. Les besoins humanitaires sont colossaux. C'est pourquoi les engagements qui nous y prendrons devront être à la hauteur de ceux souscrits les années précédentes. La Conférence visera également à consolider l'appui international en faveur d'une solution politique à la crise conforme à la résolution 2254 (2015).

Je tiens à réaffirmer que le Plan d'action global commun conclu avec l'Iran conserve toute son importance. Il reste essentiel pour garantir la nature pacifique du programme nucléaire iranien. C'est pourquoi je regrette la décision prise hier par les États-Unis de ne pas prolonger les dérogations pour les projets nucléaires liés au Plan d'action.

Enfin, j'aborderai l'Europe elle-même, y compris les Balkans occidentaux. Notre objectif général est de voir l'ensemble de la région progresser sur la voie de la réforme, de la réconciliation et de l'intégration au sein de l'Union européenne. J'ai récemment nommé Miroslav Lajčák au poste de Représentant spécial de l'Union européenne pour le dialogue entre Belgrade et Pristina, qui reste l'une de mes principales priorités.

Toujours au sujet de l'Europe, je voudrais évoquer l'Ukraine, où l'annexion illégale de la péninsule de Crimée par la Russie et les engagements non respectés de Minsk ont porté un coup sérieux aux relations entre l'Union européenne et la Russie.

Le respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale des pays reste un élément clef des relations de l'Union européenne avec ses partenaires de

l'Est. Les principes consacrés à Helsinki ne doivent pas être oubliés si nous voulons renforcer la coopération, la sécurité et la cohésion du continent européen.

Je me tourne maintenant vers le Venezuela, qui se trouve dans un continent qui me tient à cœur. Dans ce pays, la crise politique, aggravée par les mesures qui ont été prises pour faire face à la COVID-19, a dégénéré en une urgence économique et humanitaire catastrophique, touchant la stabilité de toute la région.

En début de semaine, nous avons mobilisé 2,5 milliards d'euros, dont 595 millions sous forme de dons, à l'occasion d'une manifestation d'annonce de contributions organisée par l'Union européenne et l'Espagne afin de renforcer l'aide d'urgence, notamment en faveur des populations déplacées dans la région.

Enfin, pour ce qui est de l'actualité très récente, je dois exprimer ma profonde inquiétude quant aux mesures prises par la Chine en ce qui concerne la législation sur la sécurité nationale à Hong Kong. De telles mesures ne sont pas conformes aux engagements internationaux ni aux lois fondamentales de Hong Kong.

Il y a beaucoup d'autres situations spécifiques que je pourrais mentionner. Qu'il me soit toutefois permis de conclure par quelques réflexions plus générales et plus stratégiques.

La crise de la COVID-19 a mis à nu la fragilité d'un monde hyperglobalisé et interdépendant. Nous devons en tirer les enseignements généraux, prendre la pleine mesure du lien qui existe entre la santé humaine et la santé de la planète, et comprendre la façon dont les inégalités existantes accroissent nos vulnérabilités.

Si nous voulons reconstruire en mieux, nous devons renouveler notre engagement en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. L'Union européenne contribue sa part et compte sur les autres pour qu'ils respectent eux aussi leurs obligations.

Nous savons également que les changements climatiques ont une incidence sur la sécurité mondiale en agissant comme un multiplicateur de menaces. C'est pourquoi nous appuyons pleinement les efforts déployés par l'Allemagne pour inscrire le lien entre climat et sécurité à l'ordre du jour du Conseil.

Mon principal message aujourd'hui est que l'Union européenne reste profondément attachée à l'ordre international fondé sur des règles, au multilatéralisme et à l'ONU. Nous appuyons l'Organisation, non seulement en paroles – bien que ce soit important – mais aussi en actes concrets et par le biais de contributions aux trois piliers de l'ONU, en particulier la paix et la sécurité.

Nous avons foi dans le multilatéralisme, et c'est précisément pour cela que nous voulons que le Conseil de sécurité puisse agir. Tous les États doivent défendre les valeurs fondatrices de l'ONU, à commencer par ceux qui assument les responsabilités particulières de membres du Conseil. Le multilatéralisme doit produire des résultats pour les personnes qui en ont le plus besoin. Sinon, il perd sa légitimité tandis que l'unilatéralisme et la politique de la canonnière prennent le dessus.

Le monde a besoin d'un système multilatéral revitalisé. Toutefois, cela n'arrivera que si nous y investissons tous, comme le fait l'Union européenne. Nous comptons sur ceux qui siègent au Conseil pour apporter leur pierre à l'édifice.

Annexe II

Déclaration de M. Marc Pecsteen de Buytswerve, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Belgique se félicite du présent débat du Conseil sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne. Je remercie le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Borrell, de son excellente déclaration.

L'Union européenne et l'ONU partagent l'objectif de parvenir à un ordre international fondé sur des règles, centré sur la démocratie, l'état de droit et les droits de l'homme. Elles sont donc des partenaires naturels dans la recherche de solutions durables aux défis mondiaux. Je voudrais mettre en exergue quelques exemples illustrant la manière dont l'ONU et l'Union européenne conjuguent leurs forces pour parvenir à des résultats durables dans le monde.

En ce qui concerne tout d'abord la pandémie de maladie à coronavirus, l'Union européenne a lancé le dispositif « Team Europe » (Équipe Europe), dotée d'une enveloppe financière de plus de 20 milliards d'euros, pour aider les pays partenaires dans la lutte contre la maladie à coronavirus. L'Union européenne appuie aussi fermement l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial et immédiat.

En ce qui concerne la Syrie, un conflit qui reste une priorité du Conseil, l'Union européenne est le plus grand donateur d'aide humanitaire. À cet égard, je suis heureux de confirmer que le mois prochain, nous accueillerons à Bruxelles la quatrième conférence des donateurs sur la Syrie. Nous soulignons qu'il est essentiel de trouver une solution politique qui soit pleinement conforme à la résolution 2254 (2015).

Pour ce qui est de l'Iran, le Plan d'action global commun constitue une réalisation importante et sans précédent d'une diplomatie multilatérale soutenue. Il s'agit d'une pierre angulaire de l'architecture mondiale de non-prolifération et d'un exemple de coopération entre l'Union européenne et l'ONU. Nous insistons sur l'importance de préserver cet accord vital par un dialogue direct. Nous regrettons également la récente annonce faite par les États-Unis d'Amérique concernant le non-renouvellement des dérogations en matière nucléaire.

Le lancement de la nouvelle opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (opération IRINI) est la dernière contribution en date de l'Union européenne à la mise en œuvre de l'embargo sur les armes imposé par l'ONU en Libye.

Au Sahel, le partenariat de l'Union européenne avec le Groupe de cinq pays du Sahel est dynamique. Je voudrais mettre en avant l'arrangement innovant et unique en son genre par lequel l'Union rembourse les actions menées par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali à l'appui de la Force conjointe, même s'il ne s'agit que d'un volet modeste du vaste soutien que l'Union apporte à la région. En outre, les missions de renforcement des capacités et de formation de l'Union européenne au Niger et au Mali ont été étendues à toute la région afin de former les forces de sécurité et de promouvoir les programmes de réforme nationale du secteur de la sécurité.

Je tiens à souligner le rôle joué par la force multinationale de stabilisation (EUFOR ALTHEA) de l'Union européenne pour instaurer un environnement sûr en Bosnie-Herzégovine, ainsi que la contribution apportée par la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo pour assoir la primauté du droit sur place.

Le respect des droits de l’homme et du droit international humanitaire, notamment concernant la protection des enfants, est une pierre angulaire majeure du partenariat entre l’ONU et l’Union européenne. Actuellement, il est plus crucial que jamais que les parties belligérantes respectent le droit international humanitaire et garantissent un accès sans entrave à l’aide humanitaire. Je voudrais également souligner l’importance de promouvoir les priorités concernant des femmes et la paix et la sécurité, en particulier s’agissant d’une participation concrète des femmes aux opérations de paix à tous les niveaux et dans tous les domaines de compétence.

L’importance que l’Union européenne et ses États membres attachent à la coopération multilatérale et à l’ONU est attestée par leur appui financier : ils sont le premier bailleur de fonds du système des Nations Unies, et financent environ 30 % du budget du maintien de la paix. L’Union est également le premier donateur en termes et d’aide humanitaire et au développement. En outre, en collaboration avec l’ONU, elle fait figure de pionnier dans la lutte contre les changements climatiques. En plus de ses propres efforts d’atténuation, l’Union européenne est le plus important fournisseur de financement de l’action climatique à l’international.

Il importera à l’avenir de rechercher des partenariats supplémentaires, notamment avec l’Union africaine et l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Il est à espérer que la collaboration instaurée de longue date entre l’Union européenne, l’ONU et l’Union africaine pourra être encore élargie à l’avenir.

Annexe III

Déclaration de M. Zhang Jun, Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Plus grande organisation d'intégration régionale au monde, l'Union européenne est un partenaire important de l'ONU et du Conseil de sécurité. La Chine se félicite des efforts déployés par l'Union européenne pour maintenir la paix et la sécurité internationales.

Alors même que le monde d'aujourd'hui connaît de profonds changements, il est confronté à des incertitudes et difficultés croissantes. La Chine appuie l'ONU et le Conseil de sécurité tandis qu'ils s'emploient à approfondir leur coopération avec l'Union européenne, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies. Dans ce contexte, l'ONU et l'Union européenne devraient collaborer plus étroitement dans les domaines suivants.

Premièrement, elles devraient approfondir leur collaboration afin de défendre le multilatéralisme avec fermeté. Le multilatéralisme est un choix collectif fait par l'humanité pour éviter le coût d'une guerre mondiale. La fondation et le développement de l'ONU et de l'Union européenne sont des exemples de multilatéralisme. Face à la montée de l'unilatéralisme et du populisme, l'ONU et l'Union européenne doivent défendre conjointement le multilatéralisme et construire une communauté de destin pour l'humanité, en promouvant la confiance mutuelle, en assumant leurs responsabilités, en garantissant l'égalité et en veillant à une coopération gagnant-gagnant.

Deuxièmement, l'ONU et l'Union européenne doivent œuvrer à un environnement mondial plus sûr. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) prouve une fois de plus que tous les pays sont connectés et interdépendants. Face à toutes sortes de risques et de défis graves et complexes, aucun pays ne peut faire cavalier seul. L'ONU et l'Union européenne doivent défendre les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et promouvoir conjointement une gouvernance mondiale de la sécurité afin de parvenir à une sécurité globale, commune, coopérative et durable. Nous devons nous en tenir au règlement pacifique des différends par des moyens diplomatiques tels que le dialogue, la consultation, les bons offices et la médiation, et nous devons respecter l'égalité souveraine de tous les pays, ainsi que leur droit à choisir en toute indépendance leur voie vers le développement.

Troisièmement, l'ONU et l'Union européenne doivent activement promouvoir le développement durable. Grâce à son développement économique avancé, l'Union européenne est en mesure de collaborer avec l'ONU pour apporter un appui technique et financier accru aux pays en développement en fonction de leurs besoins, les aider à atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030, éliminer les causes profondes des conflits et instaurer une paix pérenne grâce au développement durable.

La Chine a toujours attaché une grande importance à ses relations avec l'Union européenne. Nous sommes favorables au processus d'intégration de l'Union et nous réjouissons de voir l'Europe unie, stable et prospère. Cette année marque le quarante-cinquième anniversaire de l'ouverture des relations diplomatiques entre la Chine et l'Union européenne. Nous sommes prêts à approfondir encore la confiance mutuelle avec l'Union, à renforcer la coopération au sein du système des Nations Unies et d'autres instances multilatérales et à apporter ensemble de nouvelles contributions à la paix, à la stabilité et à la prospérité dans le monde.

La Chine et de nombreux pays européens ont payé un lourd tribut à la COVID-19. Nos amis européens nous ont tendu la main et nous leur avons rendu la

pareille en leur offrant une assistance médicale et technique dès que nous avons été en mesure de le faire. Nous sommes prêts à collaborer avec l'Union européenne pour mener ensemble ce combat, et pour appuyer énergiquement l'ONU et l'Organisation mondiale de la Santé dans le rôle de premier plan qu'elles jouent. Nous entendons unir nos forces avec les pays européens pour continuer à apporter une aide accrue aux régions et aux pays qui en ont besoin.

Annexe IV

Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell, pour son exposé.

L'Union européenne partage avec l'ONU la même conviction que la coopération entre les nations est le seul moyen possible de relever les défis communs. Cette conviction s'est traduite, au cours de près de 70 ans d'histoire commune, par une multitude de coopérations et d'actions concrètes.

Le monde d'aujourd'hui est confronté à un défi sans précédent avec la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). L'Union européenne a déjà démontré sa mobilisation contre le virus en solidarité avec le reste du monde. La France a plaidé avec force pour que l'Afrique subsaharienne soit considérée comme une région prioritaire dans la réponse européenne. Plus que jamais, nous sommes convaincus de notre obligation et de notre intérêt communs à coordonner nos actions, sous l'égide de l'ONU. À cet égard, l'Union européenne a apporté un soutien clair à l'appel du Secrétaire général en faveur d'une réponse globale. La France appelle une nouvelle fois l'ensemble des membres du Conseil de sécurité à prendre leurs responsabilités en adoptant une résolution établissant une cessation des hostilités et une pause humanitaire pour les situations inscrites à son ordre du jour. L'initiative de l'Union européenne d'un pont aérien humanitaire contribue à soutenir les efforts des Nations Unies pour assurer l'accès humanitaire aux pays les plus vulnérables. Elle met notamment l'accent sur l'Afrique. Je tiens à souligner très clairement que les sanctions de l'Union européenne n'entravent pas la lutte contre la pandémie, car elles comprennent des dérogations humanitaires qui permettent l'acheminement de l'aide.

Dans de nombreuses crises, l'Union européenne et l'ONU ont démontré la complémentarité de leurs outils. L'Union européenne est collectivement le premier contributeur financier de l'ONU. Elle est également le premier donateur mondial d'aide humanitaire et elle agit en étroite coordination avec les Nations Unies. Les États membres de l'Union soutiennent les opérations de maintien de la paix dans le contexte de la pandémie.

Au Sahel, nous avons un bon partage des responsabilités entre l'Union européenne, qui forme les armées et la police locales, et l'ONU, qui joue un rôle clef dans le processus de paix et la protection des civils. L'Union européenne et l'ONU apportent également leur soutien à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel. Et les États membres de l'Union fournissent également plus de 1 000 Casques bleus dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Pour de nombreuses autres crises africaines, la coopération trilatérale entre l'Union européenne, l'ONU et l'Union africaine est désormais un instrument clef pour la prévention et la résolution des conflits et pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Je tiens également à souligner le rôle de l'Union européenne dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'action global commun sur l'Iran, qui représente une réalisation essentielle de la diplomatie multilatérale. À cet égard, je voudrais également me faire l'écho des regrets exprimés par M. Borrell concernant la décision des États-Unis de ne pas prolonger les dérogations pour les projets nucléaires clefs liés au Plan d'action global commun, lequel sert les intérêts de tous en matière de non-prolifération et reste le meilleur moyen de garantir la nature exclusivement pacifique des activités nucléaires iraniennes. C'est pourquoi nous et les autres participants au Plan d'action global commun, continuerons à œuvrer pour sa préservation et sa mise en œuvre intégrale.

En Syrie, l'Union européenne soutient le peuple syrien par une aide humanitaire et est prête à contribuer au financement de la reconstruction lorsqu'une solution politique crédible fondée sur la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité sera fermement engagée.

En ce qui concerne le conflit israélo-palestinien, l'Union européenne a exprimé son vif attachement aux paramètres internationalement reconnus de la solution à deux États fondée sur les lignes de 1967, avec Jérusalem comme capitale des deux États. L'annexion de certaines parties de la Cisjordanie par les autorités israéliennes constituerait une violation du droit international et ne serait pas sans conséquences sur les relations de l'Union européenne et de ses États membres avec Israël.

En vue de résoudre le conflit en Libye, l'Union européenne a décidé de déployer l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (opération IRINI), qui surveillera notamment les violations de l'embargo sur les armes en haute mer et sera donc le principal contributeur à la mise en œuvre de la résolution 2292 (2016) du Conseil de sécurité.

Dans les Balkans occidentaux, l'Union européenne joue un rôle de premier plan pour faciliter le dialogue entre la Serbie et le Kosovo et bénéficie du travail de stabilisation effectué par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

L'Union européenne et l'ONU unissent également leurs forces pour apporter des réponses aux défis mondiaux.

Dans le domaine des changements climatiques, l'Union européenne et l'ONU travaillent ensemble pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et continueront à accroître leur ambition en vue de la Conférence des Parties (COP 26).

En ce qui concerne la biodiversité, l'Union européenne est un des acteurs les plus ambitieux, appelant à la préservation de la faune et des ressources marines en soutien des Nations Unies.

En matière de santé, l'Union européenne est fermement résolue à soutenir une réponse globale et efficace à la crise de la COVID-19 et à d'autres crises éventuelles à venir. Elle poussera en faveur d'un système de santé multilatéral rénové et plus efficace, dans le cadre de l'Organisation mondiale de la Santé.

Les synergies entre l'Union européenne et l'ONU en matière de promotion et de protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales sont essentielles. L'Union européenne soutient pleinement l'action du Secrétaire général et de tous les organismes compétents des Nations Unies à cet égard. L'Union européenne et ses États membres continueront à promouvoir les normes les plus élevées en matière de droits de l'homme dans l'ensemble du système des Nations Unies, y compris au sein du Conseil de sécurité. En ce qui concerne l'égalité des sexes et les droits des femmes, nous continuerons à soutenir l'appel du Secrétaire général à « lutter contre le retour en arrière».

L'Union européenne et l'ONU partagent des valeurs communes et promeuvent le même programme pour tous ces défis mondiaux et hautement critiques. Il est de notre intérêt mutuel de coopérer plus étroitement, au bénéfice de l'ensemble de la communauté internationale. À cet égard, la France est favorable à une plus grande interaction entre l'Union européenne et l'ONU et à une présence accrue de l'Union européenne au sein du système onusien.

Les membres de l'Union européenne ne sont pas seulement les plus grands contributeurs au budget de l'Organisation et les plus fervents partisans des efforts de modernisation qui ont été entrepris. Avec l'Union européenne, nous travaillons concrètement en collaboration avec l'ONU dans toutes les zones de crise pour faciliter le dialogue politique, maintenir et construire la paix et aider les populations civiles. Nous contribuons ainsi à la construction d'un multilatéralisme fort et vivant, qui est le seul moyen d'établir un ordre international stable et sûr.

Annexe V

Déclaration de M. Christoph Heusgen, Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je souhaite la bienvenue à M. Josep Borrell au Conseil de sécurité. Le voir au Conseil me fait ressentir une certaine émotion car j'ai eu le plaisir de travailler pour son premier prédécesseur, son compatriote Javier Solana, entre 1999 et 2005, en tant que chef de l'unité politique. C'était merveilleux de travailler pour l'Union européenne. Qu'il me soit permis de dire que je souscris à tout ce que M. Borrell a dit dans son exposé.

Dans sa déclaration, José Singer Weisinger, Envoyé spécial de la République dominicaine auprès du Conseil de sécurité, a mentionné la Déclaration Schuman, qui a été l'un des moments clefs de l'unification européenne après la Seconde Guerre mondiale. Pour voir où nous en sommes aujourd'hui en Europe, 75 ans après la Seconde Guerre mondiale, il faut remonter à 1870. Au cours des 75 années entre 1870 et 1945, il y a eu trois grandes guerres en Europe, dont deux guerres mondiales. La période qui s'est écoulée depuis 1945 a été la plus pacifique de l'histoire européenne. L'Union européenne est donc une réalisation véritablement historique.

L'Union européenne a été rendue forte par l'état de droit et la force de l'état de droit, et non par la loi du plus fort. Les conflits en Europe sont résolus pacifiquement à la Cour de justice de l'Union européenne. C'est ainsi que nous voulons que l'ONU réussisse également. Nous sommes profondément convaincus que l'ONU peut obtenir les mêmes résultats. Cela signifie que nous faisons réellement notre travail au sein du Conseil de sécurité pour résoudre les conflits par des moyens pacifiques et en respectant l'état de droit, la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les résolutions du Conseil de sécurité qui, selon la Charte, sont juridiquement contraignantes. Cela signifie également que nous devons respecter la Cour internationale de Justice, la Cour pénale internationale, le Tribunal international du droit de la mer, et que nous respectons les droits de l'homme.

Malheureusement, nous n'avons pas encore pleinement atteint ces objectifs, et nous sommes en fait dans une phase très critique. Les orateurs qui m'ont précédé ont mentionné ce point. L'invasion de l'Ukraine par la Russie en violation de la souveraineté d'un pays indépendant est contraire à la Charte des Nations Unies et montre que la loi du plus fort est parfois encore en vigueur.

Au cours des dernières années, hélas, nous avons constaté un grand manque de respect des résolutions du Conseil de sécurité, notamment en ce qui concerne le Moyen-Orient et la Libye. Comme nous en avons discuté hier, des pays fournissent de manière flagrante des armes et des mercenaires à la Libye, en violation du droit international contraignant, étayé par des résolutions du Conseil de sécurité.

Je voudrais maintenant aborder l'un des chefs-d'œuvre de la diplomatie européenne : le Plan d'action global commun sur la prolifération nucléaire. Nous regrettons vivement que les États-Unis aient quitté le Plan d'action global commun. En outre, je me fais l'écho de ce qu'a dit M. Borrell en ce qui concerne le regret du non-renouvellement des dérogations pour les projets nucléaires liés audit Plan d'action. Depuis que les États-Unis ont quitté le Plan d'action global commun, la région n'est pas devenue plus sûre et le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires n'est pas respecté de plus près. Les violations des droits de l'homme et des droits des minorités persistent. La liberté de réunion et d'expression est violée.

De même, lorsque l'on regarde Hong Kong, on constate que la liberté de réunion, la liberté d'expression et le droit à un débat démocratique, tels que garantis par la Loi fondamentale, sont désormais mis sous pression. Nous le déplorons.

Qu’il me soit permis de me faire l’écho de ceux qui ont parlé de la participation des femmes : la résolution 1325 (2000) n’est toujours pas appliquée.

L’Union européenne s’intéresse beaucoup à l’ONU et souhaite renforcer le multilatéralisme et collaborer avec d’autres organisations régionales. L’Union européenne et ses États membres sont, à la fois en taille et en chiffres, les plus grands soutiens de l’ONU en termes de contributions financières. Dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus, c’est l’Union européenne et ses États membres qui fournissent la plus grosse part de l’ensemble des mesures d’aide socioéconomique.

La coopération étroite entre l’Union européenne et l’Association des nations de l’Asie du Sud-Est a également été mentionnée, et je voudrais, pour ma part, faire référence à ce que notre collègue du Niger, parlant au nom des trois membres africains du Conseil et de Saint-Vincent-et-les Grenadines, a dit à propos de la coopération entre l’Union européenne et l’Union africaine. L’Union européenne continue d’être un pilier extrêmement solide, avec trois missions de soutien au Groupe de cinq pays du Sahel.

Je voudrais conclure en rappelant ce qui a été dit sur la manière de rétablir la paix et la sécurité dans la région du Sahel. Il s’agit d’une question de bonne gouvernance, de respect des droits de l’homme et de démocratie. C’est essentiel pour la paix et le développement. Alors, chers collègues, n’utilisons pas le Conseil de sécurité pour faire de la propagande. Utilisons le Conseil de sécurité pour mettre en œuvre ce qui est prévu dans la Charte et pour œuvrer au bien commun.

Annexe VI

Déclaration de la Mission permanente du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil, à savoir l'Afrique du Sud, la Tunisie et le Niger, et de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier M. Josep Borrell, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, pour son exposé complet et instructif.

La coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales, telle qu'elle est envisagée au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, revêt une grande importance depuis maintenant plusieurs années.

Nombre des menaces modernes qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, telles que le terrorisme, les déplacements massifs de population, les changements climatiques et les crises sanitaires, comme l'actuelle pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ne peuvent être réglées par les États pris individuellement mais nécessitent une action collective de toute la communauté internationale. Face à ces défis, les organisations régionales et sous-régionales jouent un rôle primordial dans les efforts de l'ONU pour garantir la sécurité collective et permettre le développement des États Membres en favorisant une meilleure coordination entre les gouvernements.

La pandémie de COVID-19 qui touche actuellement le monde, et mine le système de santé mondial et nos efforts communs pour maintenir la paix et la sécurité internationales, est véritablement la preuve de l'utilité et de la nécessité du multilatéralisme et de la coopération, non seulement au sein des organisations internationales mais aussi entre elles et leurs États membres. La valeur de l'action collective et de la solidarité apparaît comme le seul moyen de faire face à la pandémie et à ses effets irréversibles sur les secteurs socioéconomiques.

En Afrique, ce partenariat se manifeste dans le domaine du règlement des conflits, dans celui de l'appui politique, technique et financier et dans les missions de l'Union européenne sur le terrain, partout où un processus de paix ou une opération de paix et de sécurité est en cours.

Ainsi au Mali et dans la région du Sahel, l'Union européenne appuie les objectifs et les missions des Nations Unies, selon les modalités définies dans la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, à travers l'action menée par sa mission de formation au Mali, en coordination avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. En Libye, l'Union européenne travaille en étroite collaboration avec l'ONU, la Ligue des États arabes et l'Union africaine pour aider les acteurs libyens à avancer réellement sur la voie de la réconciliation grâce à un dialogue national et à des élections. Nous espérons que la nouvelle opération de la force navale placée sous la direction de l'Union européenne en Méditerranée, l'opération IRINI, contribuera à la lutte contre les violations de l'embargo sur les armes à destination de la Libye et contre le trafic de migrants en mer Méditerranée.

Nous voyons également les avantages opérationnels liés au fait que l'Union africaine joue un rôle plus actif dans les opérations de paix dans un certain nombre de contextes, tels que la Mission de l'Union africaine en Somalie et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour. À cet égard, les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines appuient sans réserve l'utilisation des contributions mises en recouvrement par l'ONU pour les opérations de soutien à la paix de l'Union africaine autorisées par le Conseil de sécurité.

Au Moyen-Orient, l'Union européenne est résolument engagée en faveur d'une paix globale et d'une justice durable. Il convient de mentionner sa contribution déterminante à la victoire contre l'État islamique d'Iraq et du Levant en Iraq et en Syrie, ainsi qu'au processus de paix israélo-palestinien.

La coopération entre l'ONU et l'Union européenne couvre également d'autres domaines d'intérêt mutuel. L'Afrique du Sud, la Tunisie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et le Niger saluent et appuient le rôle des deux organisations dans le renforcement du travail de l'ONU en faveur de la coopération au service du développement et de la défense et de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Nous réaffirmons également notre soutien aux efforts de l'Union européenne visant à protéger les civils en période de conflit, y compris ses initiatives pour protéger les femmes et les enfants touchés par les conflits armés, son engagement en faveur de la prévention et de la protection des victimes de la violence sexuelle et son appui au rôle fondamental joué par les femmes dans toutes les initiatives de paix et de sécurité, en particulier celles visant à prévenir et régler les conflits ainsi qu'à en atténuer les effets. Il en va de même pour le partenariat dans les domaines de la justice, de l'état de droit et du respect du droit international, qui sont essentiels pour promouvoir le maintien de la paix, la stabilité et le développement.

Depuis le Sommet Union européenne-Union africaine tenu à Abidjan, une nouvelle approche a été adoptée qui permet aux deux organisations de définir conjointement leurs priorités. C'est de cette approche novatrice qu'est né le groupe trilatéral Nations Unies-Union africaine-Union européenne pour faire face à la situation dramatique des migrants africains dans les centres de détention en Libye.

Les organisations régionales, telles l'Union européenne, l'Union africaine, la Ligue arabe, la Communauté des Caraïbes (CARICOM) ou l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), pour ne citer que celles-là, servent de ponts entre l'action mondiale et les réalités contextuelles locales auxquelles sont confrontées nos régions. Les organisations régionales et sous-régionales sont également les vecteurs les plus sûrs pour renforcer les capacités nationales des États, tout en respectant les normes et obligations internationales et les cultures et réalités du terrain. Nous avons tous pu constater les avantages des orientations opérationnelles et des cadres politiques définis par l'Union africaine dans des domaines tels que la réforme du secteur de la sécurité, le désarmement, la démobilisation et la réintégration, et les programmes de justice transitionnelle, qui sont indispensables pour le maintien et la consolidation de la paix.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines félicitent l'ONU et l'Union européenne pour leur soutien continu au Plan d'action global commun à un moment où l'intégrité de l'accord est menacée. Le rôle de l'Union européenne dans le dossier du nucléaire iranien atteste clairement de son ferme attachement à la sécurité collective, fondée sur un solide dispositif multilatéral de non-prolifération et de désarmement.

Pour conclure, les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines sont résolument convaincus que, si nous voulons parvenir à un monde plus pacifique et plus prospère pour tous les pays et tous les peuples, l'ONU doit envisager de nouveaux partenariats avec des organismes régionaux tels que l'Union économique eurasiatique, l'Organisation du Traité de sécurité collective et l'Organisation de Shanghai pour la coopération, et approfondir les partenariats existants avec l'Union européenne, l'Union africaine, la CARICOM et l'ASEAN.

Annexe VII

Déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous nous félicitons de la participation du Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell, à ce débat du Conseil de sécurité, et nous prenons note de ses observations.

Nous approuvons pleinement l'objectif consistant à renforcer le multilatéralisme dans le contexte des affaires internationales promu par nos partenaires de l'Union européenne. Nous sommes convaincus que le véritable multilatéralisme ne peut être efficace qu'en accordant un rôle central à l'ONU et en appuyant clairement la Charte des Nations Unies et le droit international. Nous estimons qu'il ne doit y avoir aucune ambiguïté à cet égard, et nous faisons donc une distinction claire entre le droit international et le prétendu ordre fondé sur des règles promu par de nombreux membres de l'Union européenne, qui peut facilement être modifié, voire accaparé, par un cercle fermé d'États partageant les mêmes vues pour servir leurs intérêts collectifs, et non ceux de l'ensemble de la communauté internationale. Nous espérons être sur la même page que nos partenaires européens en matière de multilatéralisme.

L'Union européenne reste un acteur international important qui est très visible sur les plans politique et économique. Elle a de ce fait une immense responsabilité en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Même après le Brexit, l'Union européenne est bien représentée au Conseil de sécurité et dispose de tous les outils et moyens nécessaires pour influencer les priorités internationales. Nous continuons de compter sur nos collègues européens pour relever ensemble les défis de notre époque, de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) au règlement pacifique de divers conflits dans le monde. Nous attendons tous de l'Union européenne qu'elle soit un acteur impartial, prêt à aider et à faciliter, et non à imposer son programme ou ses conditions aux pays et régions qui ont besoin de son aide. Nous espérons que nos partenaires européens adhéreront à cette approche pour nous permettre de travailler en commun dans différents pays.

La Fédération de Russie a toujours promu le développement et le renforcement de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies. Durant notre présidence du Conseil de sécurité en septembre 2019, nous avons lancé un débat sur la coopération entre l'ONU, l'Organisation du Traité de sécurité collective, la Communauté d'États indépendants et l'Organisation de Shanghai pour la coopération (voir S/PV.8626). La coopération avec ces entités, ainsi qu'avec l'Union européenne et les autres organisations régionales, doit être équilibrée et fondée sur la Charte des Nations Unies. Une des principales priorités de cette coopération est la lutte collective contre la criminalité transfrontières, en particulier la lutte contre le terrorisme. La Russie est disposée à promouvoir cette coopération.

Je tiens à mentionner spécifiquement la lutte mondiale contre la pandémie de COVID-19, que nous menons ensemble, à titre individuel et en coordination avec les partenaires et les structures de l'ONU, surtout l'Organisation mondiale de la Santé. Cela dit, nous regrettons que l'Union européenne continue d'appliquer de multiples mécanismes restrictifs et coercitifs. Bruxelles et d'autres capitales européennes n'ont de cesse de nous assurer que ces mécanismes sont ciblés et ont été soigneusement calibrés. Cependant, la pratique a prouvé le contraire : en réalité, l'application de telles mesures a de profondes répercussions sur la situation socioéconomique dans les pays en développement touchés, provoquant une baisse considérable du niveau de vie de personnes innocentes. L'appel fort opportun du Secrétaire général, lancé au début de la pandémie, est un signe encourageant à cette fin. Nous appelons l'Union

européenne à lever ses politiques et ses sanctions, à établir un dialogue avec la population de chaque pays concerné et à s'abstenir d'adopter hors du cadre du Conseil de sécurité des mesures punitives et coercitives débordant son champ de compétence.

L'Union européenne doit jouer un rôle stabilisateur dans toute l'Europe, des Balkans et de la Méditerranée à sa périphérie orientale. Pour être à la hauteur de ces attentes, elle doit adhérer aux principes du droit international et s'abstenir de s'ingérer dans les affaires intérieures de ses voisins. Nous regrettons de rappeler que c'est le programme Partenariat oriental de l'Union européenne qui a exacerbé les divisions en Europe, déclenché et fait éclater la prétendue révolution de Maïdan à Kiev et abouti au conflit civil qui sévit en Ukraine. Nous demandons à Bruxelles de ne pas appauvrir les valeurs et les principes européens lorsqu'elle s'attaque aux violations flagrantes des droits de la population russophone en Ukraine et dans certains Membres, à savoir les États baltiques, qui restent confrontés à la discrimination et victimes d'atteintes. Nous exhortons également l'Union européenne à ne pas fermer les yeux sur la montée du nationalisme, des mouvements d'extrême droite et néonazis en Ukraine, de la xénophobie et de l'antisémitisme.

Aujourd'hui certains membres de l'Union européenne ont appelé au dialogue. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'engager un dialogue franc et de prendre en compte nos préoccupations, cela ne se matérialise pas.

Nous avons pris note de la décision de l'Union européenne de lancer une opération militaire en Méditerranée (opération IRINI) dans le but avoué d'appuyer l'embargo sur les armes imposé par l'ONU à l'encontre de la Libye. Nous espérons que cette opération respectera pleinement le droit international, la résolution 2292 (2016) et sa zone opérationnelle, qui couvre toute la longueur des côtes libyennes. Tout déséquilibre par rapport à une question aussi délicate pourrait miner les efforts internationaux visant à établir un dialogue entre les parties libyennes belligérantes. Bruxelles ne doit pas non plus éviter le contact avec une des parties au conflit. Nous devrons prendre tous ces facteurs en compte lorsque viendra en juin le moment de nous prononcer sur la prorogation du régime d'inspection en haute mer au large des côtes libyennes.

Pour terminer, je réitère que nous apprécions les exemples positifs de coopération entre la Russie et l'Union européenne à l'ONU. Je fais référence, entre autres, à la situation relative au programme nucléaire iranien, au processus de règlement au Moyen-Orient, à la lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes et à la formation des forces nationales de sécurité en République centrafricaine. Je tiens à souligner spécifiquement le Plan d'action global commun, qui est actuellement confronté à des problèmes considérables en raison du comportement totalement irresponsable de certains acteurs. Nous devons défendre fermement ce que nous avons accompli.

Je souligne une fois de plus que la Fédération de Russie est prête à coopérer pleinement avec l'Union européenne et préférerait qu'il en soit ainsi. Néanmoins, cela n'est possible que sur une base équitable, lorsque tous les intérêts et toutes les préoccupations sont mutuellement pris en compte. Nous sommes prêts pour cela, et nous estimons que le monde entier bénéficierait de cette coopération.

Annexe VIII

Déclaration de M. Jonathan Allen, Chargé d'affaires de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je souhaite à mon tour la bienvenue au Haut Représentant Borrell aujourd'hui et je le remercie de son intervention, qui a couvert de nombreuses questions. Je vais tenter de répondre à certaines, si ce n'est pas l'ensemble, des questions qu'il a soulevées.

Le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne le 31 janvier. Nous continuons de collaborer étroitement avec nos partenaires européens, et notre vision sera toujours mondiale. Nous reconnaissons les avantages mutuels de la coopération internationale dans tous les domaines d'action transversaux de l'ONU afin de promouvoir la paix et la sécurité internationales, le développement durable et les droits de l'homme.

Alors que le monde est aux prises avec la maladie à coronavirus (COVID-19), il est clair que les pandémies ne respectent pas les frontières. Sauver des vies dans le monde exige de mener une action internationale coordonnée. Pour mener une action mondiale robuste, nous devons tous continuer d'appuyer le système international et les règles et valeurs qui le sous-tendent. La lutte contre cette pandémie et ses graves effets sur nos parité et stabilité communes exige d'accorder une confiance accrue aux gouvernements nationaux, à la coopération internationale et aux accords internationaux.

Le Haut Représentant Borrell et d'autres intervenants ont évoqué la situation à Hong Kong. La décision prise par le Congrès national du peuple chinois d'imposer aux habitants de Hong Kong une loi sur la sécurité nationale est une source de profonde préoccupation pour le Royaume-Uni. Si la Chine appliquait cette décision, elle violerait de toute évidence le haut degré d'autonomie et de libertés de Hong Kong consacré par la déclaration conjointe du Royaume-Uni et de la Chine. Je voudrais appeler l'attention de tous les membres du Conseil sur la déclaration commune que le Ministre des affaires étrangères Dominic Raab a publiée en début de journée avec ses homologues américain, canadien et australien, et qui expose nos préoccupations plus en détail. Nous nourrissons l'espoir que la Chine va maintenant marquer une pause pour reconsidérer sa position, prendre des mesures pour rétablir la confiance et guérir les divisions dans la société hongkongaise, et assumer ses responsabilités et obligations en tant que membre de premier plan de la communauté internationale. Dans l'intervalle, le Royaume-Uni restera en contact étroit avec tous ses partenaires internationaux au sujet des prochaines étapes.

Pour mettre fin à la pandémie de COVID-19, nous devons œuvrer avec tous nos partenaires internationaux, y compris l'Union européenne et l'ONU. La collaboration internationale permet de maintenir le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement, d'appuyer la recherche et la distribution d'un vaccin et d'orienter les opérations sanitaires, humanitaires et de développement vitales que mènent les fonds, programmes et organismes des Nations Unies sur le terrain. Les demandes qui leur sont faites ne feront que se multiplier à mesure que la crise s'aggravera. Notre réponse doit inclure un appui aux pays les plus vulnérables, en particulier ceux qui sont directement touchés par les conflits en cours. À cet égard, nous saluons le rôle que joue l'Union africaine dans la relation de coopération qu'elle a nouée avec l'Union européenne et l'ONU pour appuyer le leadership africain dans les États et les régions touchés par un conflit. Dans le cadre de ses efforts mondiaux de lutte contre le virus, le Royaume-Uni apportera une contribution directe de près de 25 millions de dollars au fonds de l'Union africaine pour la lutte contre la COVID-19 en Afrique

afin de contribuer à ralentir la propagation du virus sur le continent et à sauver des vies.

Nous devons veiller à ce que les efforts visant à surmonter la COVID-19 soient verts et propres afin de relever le défi des changements climatiques et de garantir le succès d'une vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26), qui soit ambitieuse et inclusive. En tant que Président de la COP 26, le Royaume-Uni se réjouit à la perspective de travailler avec l'ONU et l'Union européenne pour obtenir les résultats de grande portée dont le monde a besoin de toute urgence. Nous considérons nos partenaires européens comme des alliés proches dans la lutte contre les changements climatiques et dans la conduite de la transition vers un régime à faible intensité de carbone.

Certains collègues ont parlé de sanctions. Je voudrais simplement dire que les sanctions sont un outil de politique étrangère ciblé, utilisé dans le cadre d'une stratégie globale et proportionnée et prévoyant des exemptions mûrement pesées pour les activités humanitaires. Le Royaume-Uni a fortement soutenu les sanctions de l'Union européenne en tant que membre de l'Union et continue maintenant à les appliquer au niveau national pendant la durée de la période de transition.

Pour en venir à certains des autres points soulevés par le Haut Représentant, concernant les Balkans occidentaux, nous nous joignons aux partenaires internationaux pour appuyer l'objectif d'une région stable, poursuivant sa progression vers l'intégration euro-atlantique. Nous saluons la décision d'ouvrir les négociations d'adhésion à l'Union européenne avec l'Albanie et la Macédoine du Nord, les accords politiques signés en Bosnie-Herzégovine pour travailler sur l'avis de l'Union européenne, et les efforts visant à normaliser les relations entre la Serbie et le Kosovo par le biais du dialogue facilité par l'Union européenne. L'OTAN reste la pierre angulaire de la défense collective de l'Europe, et nous avons été heureux d'accueillir la Macédoine du Nord au sein de l'alliance au début de cette année.

En ce qui concerne l'Ukraine, le Royaume-Uni continuera à œuvrer avec l'Union européenne et d'autres partenaires en appui au droit international et au système international fondé sur des règles afin de défendre l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Aux côtés de nos partenaires internationaux, nous continuerons à faire entendre clairement à la Russie que nous n'acceptons pas et n'accepterons pas son annexion illégale de la Crimée et de Sébastopol. Nous soulignons également notre appui aux efforts déployés dans le cadre du format Normandie pour faciliter une fin négociée au conflit dans l'est de l'Ukraine, ainsi qu'au travail du Groupe de contact trilatéral.

Le Haut Représentant a mentionné l'action de l'Union européenne en Libye. L'Union européenne et le Royaume-Uni ont continué à travailler en étroite collaboration sur la Libye, notamment en participant au processus de Berlin. Nous attendons avec intérêt la poursuite de la coopération avec nos partenaires européens pour exhorter les parties libyennes et leurs bailleurs de fonds à réduire les tensions, à s'engager en faveur d'un cessez-le-feu durable, à assurer un accès inconditionnel à l'aide humanitaire et à revenir au processus dirigé par l'ONU. Nous appuyons les efforts menés par l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée, baptisée opération IRINI, pour faire respecter l'embargo sur les armes décrété par l'ONU, et nous rappelons que nous continuons d'être profondément attristés par les pertes tragiques en vies humaines en Méditerranée.

En ce qui concerne l'Iran, nous travaillons d'urgence avec toutes les parties pour utiliser le mécanisme de règlement des différends afin de trouver une solution au Plan d'action global commun. Nous considérons cet accord, qui est le fruit de

nombreuses années de diplomatie minutieuse, comme un outil essentiel pour neutraliser la menace d'un Iran doté de l'arme nucléaire. Nous remercions l'Union européenne du rôle de coordinateur qu'elle continue de jouer. Je prends acte des points soulevés par le Haut Représentant et mes collègues du groupe E3, à savoir la France et l'Allemagne, concernant la décision des États-Unis de ne pas renouveler les dérogations nucléaires, et je souligne l'importance de rester mobilisé sur la voie à suivre. Tout en reconnaissant les limites de l'accord, nous continuons à travailler en étroite collaboration avec les autres parties à l'accord pour trouver une solution diplomatique. Nous avons toujours exprimé clairement nos préoccupations concernant le comportement déstabilisateur de l'Iran, y compris au Yémen, et nous nous concertons avec nos partenaires sur les implications plus larges de l'expiration de l'embargo sur les armes en octobre 2012.

Enfin, nous savons que la coopération entre l'Union européenne et l'ONU peut être particulièrement efficace dans le domaine du maintien de la paix. La collaboration par la formation, les partenariats et les initiatives de sécurité complémentaires peuvent multiplier les efforts pour renforcer la stabilité, en permettant à différents acteurs de jouer des rôles distincts mais complémentaires. Au Sahel, par exemple, nous apprécions à sa juste valeur les efforts menés par la Mission de formation de l'Union européenne pour former les forces armées maliennes, auxquelles le Royaume-Uni continue d'apporter son soutien. Nous sommes fiers d'être associés à la France dans l'opération Barkhane et de déployer dans le courant de l'année un contingent militaire de 250 soldats dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Cela permettra d'avoir une connaissance de la situation et de fournir des informations dont bénéficieront tous les acteurs internationaux sur le terrain.

Il est dans notre intérêt à tous que l'ONU soit efficace et capable de relever autant de défis mondiaux. Le Royaume-Uni continuera à œuvrer de manière constructive avec l'Union européenne et tous les autres Membres de l'ONU pour y parvenir.

Annexe IX

Déclaration de Mme Kelly Craft, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Borrell, de ses observations et de sa présence parmi nous aujourd'hui. Alors que le monde est aux prises avec la crise de la maladie à coronavirus (COVID-19), un renforcement de la coopération entre l'ONU et l'Union européenne n'en est que plus important pour garantir la mise en œuvre de stratégies communes efficaces face à la pandémie et aux autres crises auxquelles nous sommes confrontés.

Qu'il s'agisse de la coordination entre l'ONU et l'Union européenne en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique ou en Asie, les États-Unis sont profondément reconnaissants à l'Union européenne des efforts qu'elle mène pour promouvoir la paix, la sécurité et les droits de l'homme dans sa propre région et dans le monde. Les États-Unis se félicitent de l'élargissement de la coopération entre l'ONU et l'Union européenne, et espèrent que la relation transatlantique solide et inestimable qui existe entre les États-Unis et l'Union européenne constitue un modèle utile à suivre.

Notre coopération sur l'Ukraine démontre la force de cette relation. L'Ukraine se trouve à un moment important de son histoire, s'attachant à renforcer ses institutions démocratiques, à adopter les réformes nécessaires et à approfondir son intégration euro-atlantique, tout en se défendant contre l'agression russe et des actes de cybermalveillance. La coopération entre les États-Unis et l'Union européenne est essentielle pour contrer la campagne de désinformation russe visant à normaliser l'occupation continue de la péninsule de Crimée par Moscou et son agression dans l'est de l'Ukraine.

L'Administration Trump apprécie la coopération de l'Union européenne s'agissant des mesures communes de sanctions prises contre la Russie. À l'instar de l'Union européenne, nous sommes convaincus qu'il nous faut continuer d'imposer des coûts à la Russie jusqu'à ce que l'Ukraine ait repris le contrôle total de tout son territoire. Les États Membres de l'ONU doivent rester fermement attachés à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Les États-Unis se réjouissent de poursuivre leur coopération avec l'Union européenne s'agissant de faire en sorte que le régime iranien réponde de l'ensemble de ses activités malfaisantes. Nous sommes déterminés à maintenir les restrictions imposées sur la capacité de l'Iran d'acheter et de vendre des armes classiques, ainsi qu'à œuvrer à établir un nouveau régime de sanctions qui prendra effet lorsque les restrictions en place sur les armes arriveront à expiration en octobre. Nous demandons instamment au Conseil de nous appuyer.

La coopération entre les États-Unis et l'Union européenne sur le dossier syrien est indispensable pour trouver une solution politique conforme à la résolution 2254 (2015). L'Union européenne est un allié critique s'agissant de défendre la position selon laquelle, tant que la violence n'aura pas cessé et que des progrès irréversibles au regard de la résolution 2254 (2015) n'auront pas été enregistrés, il ne faudra ni fournir une aide à la reconstruction au régime d'Assad ni normaliser les relations diplomatiques avec le régime. Nous apprécions les efforts déployés par l'Union pour coordonner étroitement nos politiques et synchroniser les mesures à prendre en fonction du processus politique.

Nous sommes également reconnaissants à l'Union européenne pour l'aide humanitaire et le soutien qu'elle apporte aux programmes de stabilisation dans le nord-est de la Syrie. Nous devons travailler de concert pour faire en sorte que

l'aide humanitaire parvienne à ceux qui en ont le plus besoin, par les voies les plus efficientes et les plus efficaces. Le Conseil doit renouveler la résolution 2504 (2020) le plus tôt possible, à la lumière de la crise humanitaire et de celle liée à la COVID-19. Nous prenons note du rôle de premier plan que l'Union européenne continue de jouer s'agissant d'aider les plus vulnérables, et nous nous félicitons que l'Union organise le 30 juin une quatrième conférence d'annonce de contributions pour la Syrie.

Les États-Unis apprécient les contributions importantes de l'Union européenne à la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), qui a obtenu des résultats extraordinaires pour préserver les progrès durement acquis contre l'EIIL en Iraq et en Syrie. Nous attendons avec intérêt de poursuivre cette coopération afin de garantir la défaite durable de l'EIIL. Nous remercions également l'Union de son étroite coopération en Iraq. Tout comme c'est le cas avec la Coalition internationale contre l'EIIL, la mission de conseil de l'Union prodigue des formations essentielles aux institutions iraquiennes chargées de la sécurité.

En Libye, une solution politique facilitée par l'ONU est la seule voie qui mènera à une stabilité de long terme. Les acteurs extérieurs doivent cesser d'attiser le conflit. Tous les États Membres de l'ONU doivent respecter l'embargo sur les armes, y compris en cessant d'apporter un appui aux factions libyennes et en retirant tout personnel mercenaire. Pour instaurer la stabilité en Libye, il faut que les Nations Unies déploient des efforts soutenus et que les États-Unis et l'Union européenne apportent un appui sans faille. Nous apprécions l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (opération IRINI) de la force navale placée sous la direction de l'Union européenne, ainsi que ses contributions à l'application de l'embargo sur les armes.

Les États-Unis félicitent l'Union européenne de l'appui qu'elle apporte aux efforts visant à exercer des pressions diplomatiques et économiques sur le régime nord-coréen afin de parvenir à une dénucléarisation définitive et pleinement vérifiée de la République populaire démocratique de Corée. Il est important que la communauté internationale fasse parvenir à la Corée du Nord un message fort et unifié : elle doit mettre fin aux provocations, revenir à la table des négociations avec les États-Unis et respecter les obligations qui lui incombent en vertu des résolutions du Conseil de sécurité.

En Afrique, l'Union européenne a joué un rôle clef dans la lutte contre le terrorisme, la prévention des conflits, l'aide à la sécurité et la consolidation de la paix. Nous sommes particulièrement reconnaissants de l'important soutien financier que l'Union apporte aux initiatives de paix et de sécurité en Afrique. Grâce à la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique, l'Union européenne a apporté un appui important aux initiatives menées par les Africains dans le domaine de la sécurité, notamment en envoyant des contributions destinées à financer la solde des contingents déployés dans la Mission de l'Union africaine en Somalie et à rembourser la mission de maintien de la paix déployée au Mali du soutien qu'elle apporte à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel.

L'Union européenne et ses États membres contribuent activement au renforcement des capacités au Sahel et appuient d'importantes initiatives visant à intensifier la coordination internationale. Nous saluons le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique, qui a fourni plus de 5 milliards de dollars en aide humanitaire et au développement à 26 pays africains, pour remédier aux sources de l'instabilité, des déplacements forcés et des migrations irrégulières.

Alors que le Venezuela connaît une situation de plus en plus désastreuse, le régime illégitime de Nicolás Maduro détruit l'économie du pays, fait obstacle à l'aide humanitaire et réprime les acteurs démocratiques, notamment les journalistes et les professionnels médicaux, qui tentent de fournir des informations précises sur

la COVID-19. La coordination entre les États-Unis et l'Union européenne en faveur de la démocratie dans le pays est plus vitale que jamais. Nous accueillons avec satisfaction le fait que l'Union européenne et l'Espagne aient coorganisé, le 26 mai, une conférence des donateurs afin de combler le déficit de financement humanitaire pour les réfugiés et migrants vénézuéliens dans toute la région.

Nos efforts ont cherché à accroître l'appui public international à un règlement politique pacifique, et à intensifier les pressions financières contre le régime illégitime de Maduro. Dernièrement, ils se sont attachés à accélérer la dynamique en faveur d'un cadre qui offrirait une voie équitable vers un gouvernement de transition et une élection présidentielle libre et régulière. Maduro a déjà déclaré que les élections parlementaires de 2020 n'étaient pas une priorité pendant la crise liée à la COVID-19, mais nous devons contrecarrer tous ses efforts pour faire barrage à ce processus démocratique légitime.

C'est pour ces nombreux exemples, et bien d'autres encore, que les États-Unis réaffirment sans équivoque l'importance que revêt le partenariat avec l'Union européenne dans le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. Nous attendons avec intérêt de poursuivre notre collaboration dans les mois et les années à venir.